



Succession de mon pere

Par teddy

je me permet de vous envoyer ce message mon pere est deceder depuis le 19fevrier 2019 j ai ramener les document chez son notaire il devais heriter d'un cousin maintenant nous sommes les heritiers je voudrais simplement savoir dans combien de temps les comptes seront debloquer voici ma question

Par ESP

B O N J O U R

La politesse est demandée sur les sites du groupe.

Le cousin est-il decede avant votre pere ?

Si oui, il faut que sa succession soit terminée pour clore celle de votre pere.

Vous évoquez des comptes, mais était-il propriétaire ?

Par teddy

Bonjour le cousin de mon pere qui est deceder avant lui etait bien proprietaire la maison a etait vendu nous avons reçu une part d'heritage mais la part sur la maison toujours rien il y a quatre part une pour ces cousines une pour sa demie soeur et la part qui devait revenir a mon pere qui nous reviens mais de ce cote la toujours rien reçu

Par ESP

C'est dans l'ordre des choses, mais que vous dit le notaire ?